



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 19/02/2026

### **France 2030 : lancement de la saison 2 des défis convergence IA**

**Dans le prolongement du Sommet pour l'Action sur l'IA de Paris 2025 et à l'occasion du lancement de l'année franco-indienne, Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, Anne Le Henanff, ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, et Nicolas Forissier, ministre chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent une nouvelle saison internationale des Défis Convergence IA de France 2030, avec une dimension géopolitique et sociale renforcée : l'IA ne doit pas être un outil de domination, mais un levier de coopération et de prospérité partagée.**

Un an après le lancement de la première saison, les « 35 défis » qui avaient été mis en avant par le secrétariat général pour l'investissement sur des problématiques de société ont été résolus par la communauté internationale. Ils ont ainsi révélé l'existence d'un socle concret de coopérations d'innovation multipartite prometteur en IA, démontrant ainsi son utilité commune au bénéfice de l'ensemble de nos sociétés, économies et de notre planète.

Portés par des acteurs publics, privés et académiques répartis dans une dizaine de pays, impliquant plus de 600 équipes (startups, laboratoires, ONG, collectivités), ces défis ont permis de lever des verrous technologiques tout en renforçant l'acceptabilité et l'accessibilité de l'IA notamment dans les domaines de l'agriculture, la culture, l'environnement, la formation, la robotique ou encore de la santé. Ainsi, ils ont pu faire émerger des prototypes concrets, ancrés dans les réalités de chaque territoire, tout en bénéficiant d'une dynamique internationale.

Fort du succès retentissant de la première édition — qui avait suscité une mobilisation exceptionnelle avec 120 propositions de défis déposées en seulement quatre jours ouverts, **l'ambition est renouvelée.**

Les candidatures sont ouvertes du 20 février au 10 avril 2026 à en déposant les dossiers sur le lien démarche simplifié suivant : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/defis-convergence-ia-internationaux>.

*Vous pouvez retrouver une FAQ en annexes.*

## Les Défis Convergence de 2026 centrés sur le partage équitable mondial de la valeur generée par l'IA

En coopération avec l'Agence française de développement (AFD), l'année 2026 sera ponctuée de 6 hackathons dont 2 internationaux, organisés autour des objectifs suivants :

- Réduire la mortalité et améliorer la qualité de vie
- Améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services éducatifs
- Lutter contre le réchauffement climatique
- Préserver l'intégrité de l'information et de renforcer la confiance dans l'espace public
- Renforcer l'inclusion et l'accessibilité du numérique

Et plus particulièrement cette année :

- Réinventer les chaînes de valeur mondiales de l'IA
- Organiser le marché de l'emploi mondial sur des principes de dignité et d'équité
- Favoriser l'émergence de compétences adaptées aux défis de demain

**L'une des dimensions principales de l'opération des défis Convergence de 2026 est le partage équitable mondial de la valeur générée par l'IA.** La valeur créée par l'IA se concentre<sup>1</sup> aujourd'hui autour de quelques grandes plateformes et quelques maillons de la chaîne, tandis que les efforts, les données et les ressources qui l'alimentent sont beaucoup plus diffus et rémunérés de façon hétérogène<sup>2</sup>. Equilibrer ce partage suppose d'agir à la fois sur la structure de la chaîne de valeur, sur les droits des contributeurs et sur des mécanismes explicites de redistribution.

Dans ce cadre, **seront particulièrement valorisés les défis qui porteront sur :**

- Des projets de rupture en IA où les communautés locales participent notamment à la co-gouvernance des données et des modèles pour des projets de santé, d'adaptation climatique, d'agriculture, d'éducation, de culture et de sécurité.
- Des briques très concrètes (métriques, protocoles, architectures, tooling) capables de mesurer qui contribue (données, travail, ressources) à un modèle/service, et un système capable de router automatiquement une part de la valeur vers ses contributeurs :
  - Méthodes d'enregistrement de la provenance : identifiants et métadonnées standardisées pour les corpus, tâches de labellisation, modèles et appels d'API

<sup>1</sup> 80% de la valeur créée par l'IA est captée par une poignée de pays tandis qu'une grande partie des pays du monde restent cantonnés à des rôles de consommateurs ou de fournisseurs de données brutes (UNCTAD 2025)

<sup>2</sup> Cette inégalité renforce les dépendances économiques et limite les retombées locales : la plupart des travailleurs de cette chaîne de valeur sont dans l'informel, souvent sans protection sociale ni perspective d'évolution (OCDE, 2024)

- Méthodes d'estimation de la contribution marginale d'un *dataset* ou d'une cohorte à la performance d'un modèle (inspirées des approches type *Shapley value* pour les données), mécanismes de comptage - qui a utilisé quoi, combien, dans quel pipeline - avec contraintes de préservation de vie privée et de scalabilité...
  - Outillage open source (*SDK + dashboards*) permettant aux labos, startups et institutions publiques de documenter automatiquement la provenance et plus globalement kit open-source "data coop in a box" : gouvernance de l'accès, consentement, pseudonymisation, calcul fédéré, traces d'usage
  - Mécanismes cryptographiquement sûrs pour éviter la fraude et protéger la confidentialité des *workloads*.
- Des projets d'adaptation des compétences et pratiques professionnelles aux nouvelles réalités technologiques et organisationnelles. La croissance des entreprises est intrinsèquement liée à la transformation continue des métiers et des secteurs d'activité. Ce changement de paradigme économique opéré par l'IA (P. Aghion, 2025) peut être une opportunité de croissance économique pour tous les pays, et ainsi relever plusieurs défis. Il s'agit précisément de la philosophie des défis Convergence : révéler le potentiel d'accélérateur et différenciateur de l'IA sur l'ensemble de l'économie et de la société.

Par ailleurs, l'Etat, dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle de France 2030, veillera à **acquérir toutes informations explicites autour de la transparence des chaînes de valeur impliquées (« fair value share »), nécessaires à l'instruction des projets IA**. Ce critère d'explicité rejoindra les critères d'appréciation générale de l'Etat issus du régime RDI habituellement mis en œuvre : capacité forte à lever des verrous technologiques et d'innovation, à combler des failles de marché, à conférer des avantages concurrentiels à un ensemble d'utilisateurs ou à l'échelle d'une filière industrielle ou économique, collaboration effective avec des acteurs émergents, mise en accessibilité réelle des résultats, mais aussi **prise en compte de l'impact sociétal, y compris des aspects tels que l'inclusion, la diversité, et l'éthique dans le développement technologique, transparence et responsabilité dans leurs usages, etc.**

#### Contacts Presse

Cabinet de Jean-Pierre Farandou : [sec.presse.ts@travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.ts@travail.gouv.fr) – 01 87 05 97 34

Cabinet de Anne Le Henanff : [presse@cabinets.numerique.gouv.fr](mailto:presse@cabinets.numerique.gouv.fr) – 01 53 18 47 12

Cabinet de Nicolas Forissier : [comext.presse@diplomatie.gouv.fr](mailto:comext.presse@diplomatie.gouv.fr)

Secrétariat général pour l'investissement : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr) – 01 48 75 64 68

#### Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

### **Quels sont les objectifs auxquels doivent répondre ces défis ?**

Les défis doivent permettre d'effectuer des percées technologiques ou atteindre des objectifs structurants pour un secteur notamment en termes économique, social et organisationnel (acculturation et adoption pour les secteurs initialement éloignés de l'IA).

Les défis internationaux sont également transdisciplinaires mais le jury sera particulièrement attentif à la composante relative à « l'équité de la chaîne de valeur de l'IA ».

### **Quel est le format attendu d'un défi ?**

Il doit s'agir de la mise en place d'une compétition, ouverte ou fermée, pour répondre à une problématique donnée (un hackathon par exemple).

### **Quel est le planning des défis « Convergence IA » ?**

L'appel est organisé ainsi avec des temps de communication du Gouvernement pour valoriser les défis labellisés :

- Du 20 février au 10 avril 2026 à 23h59 : ouverture des candidatures et dépôt des dossiers sur le lien démarche simplifié suivant : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/defis-convergence-ia-internationaux>.
- 22 avril : comité de sélection
- Mai : kick-off du tour de France des défis, kick-off des défis internationaux, décernement du label et partage du kit de communication
- A partir de mai : exécution des défis par les porteurs avec présentation des premières avancées auprès du comité de sélection début juin
- 17 juin 2026 : présentation des premiers résultats de défis dans le cadre de Vivatech

### **Quelles sont les récompenses ?**

Les défis Convergence IA sélectionnés se verront attribuer une labellisation officielle par le Secrétariat général pour l'investissement, une visibilité aux différents sommets de l'IA en tant que lauréats des défis Convergence IA, des mises en relation avec les écosystèmes idoines (entrepreneurs, chercheurs, développeurs, designers, data scientists, représentants étatiques...), un accompagnement dans l'implémentation des solutions issus des défis.

### **Si mon défi est déjà lancé puis-je candidater ?**

Oui, s'il répond aux critères de labellisation, votre défi pourra être labellisé et ses résultats également.

### **Quels sont les critères de sélection ?**

Le défi proposé doit répondre à au moins un des critères ci-dessous :

- **La cohérence et la maîtrise du processus d'implémentation du défi seront étudiées attentivement.**

- Nous visons à valoriser les défis manifestant une prise de risque accentuée et assumée, avec une justification et pertinence du défi, répondant à des problématiques dont les réponses actuelles sont peu matures, proposant des alternatives de réponses atypiques, particulièrement novatrices ou en rupture par rapport à l'état de l'art ou susceptibles de constituer des premières, dans une logique d'engagement pour l'avenir. Si le champ thématique est non-restrictif, nous sommes en particulier à la recherche de projets dans les domaines suivants : santé, transition écologique, travail et mobilités.
- Nous visons à valoriser les défis ayant un impact transformant et créant de la valeur pour la société française/européenne/internationale. Les résultats escomptés des défis permettent d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie, d'accélérer la transition écologique, de contribuer à une croissance durable, et de renforcer la résilience de l'organisation socio-économique d'un pays ou d'une région ; les défis peuvent également viser à sensibiliser des acteurs éloignés de l'IA à se saisir des enjeux.
- Nous visons à valoriser les défis ayant la capacité à mobiliser et faire rayonner un écosystème d'innovation (scientifique, économique et culturel) et incluent une ambition d'inclusion et d'impact.
- Concernant les défis internationaux, ils devront parvenir à mobiliser des acteurs de plusieurs pays (parties prenantes, bases de données...). Les projets présentés par des porteurs français sont vivement encouragés à s'associer avec des acteurs internationaux.